

**Thierry HERMAN**

Centre de recherches en linguistique textuelle  
et analyse des discours

## L'ANALYSE DE L'ETHOS ORATOIRE<sup>1</sup>

### 1. Redécouverte de l'ethos

La *Rhétorique* d'Aristote, l'un des premiers traités techniques de la communication humaine, a eu une postérité lilouvementée, partagée entre des périodes d'ostracisme et des périodes de renaissance<sup>2</sup>. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on peut dire que la rhétorique occupe, en langue française, trois domaines souvent séparés : l'esthétique des figures (Bacry 1992, Bonhomme 1998, Fromilhague 1995, Groupe t 1970), l'argumentation (Declercq 1993, Perelman & Olbrechts-Tyteca 1958, Robrieux 1993, Toulmin 1958) et la tradition aristotélicienne proprement dite, véliculée sans retouches majeures depuis bientôt 2500 ans (Molinié 1962, Patillon 1990, Reboul 1994). Sa croissance est donc pour le moins inégale : alors que certaines branches ont connu un développement tel qu'elles peuvent aller jusqu'à monopoliser le nom de la rhétorique, d'autres n'ont eu qu'une tardive re(con)naissance.

Des trois preuves de la rhétorique envisagées par Aristote, l'ethos et le pathos<sup>3</sup> ont été considérées depuis Descartes comme mineures par rapport au logos :

Lorsqu'on parle du XX<sup>e</sup> siècle, force est de constater que la plus grande partie des théoriciens auront procédé en privilégiant le *logos* [...]. C'est le cas de Perelman comme du Groupe Mu, deux grands noms auxquels on associe généralement le renouvellement de la rhétorique. Mais il n'y

<sup>1</sup> Je remercie l'ensemble du Centre de Recherches Pour avoir lancé et nourri une réflexion sur l'ethos. Parmi eux, les professeurs J.-M. Adam et C. Conlame m'ont foit de stimulantes observations critiques; tout comme Jean-Dilliel Gollul, d'8ns une phase de relecture du présent article.

<sup>2</sup> Voir, à ce propos, lit. ouvrages de M. Meyer (éd.) (1999) et M. Fumaroli (éd.) (2000).

<sup>3</sup> L'ethos se définit, rapidement, comme l'image de soi dans le discours et le pathos comme les éléments textuels permettant de susciter des émotions dans l'auditoire.

a pas de réelle rhétorique sans *ethos* ni *pathos*, ni même sans dissociation de la rhétorique et de l'argumentation. (Meyer 1999: 251)

Or, ces trois preuves ont, pour Aristote, un poids et une importance identiques (cf. Wisse 1989 & Braet 1992). A. Braet, à partir de la *Rhétorique*, a uti à un modèle polaire qui expose le lien entre l'utilisation des preuves et la situation de discours. Le logos n'est pas toujours une preuve dominante: les deux extrémités du schéma ci-dessous peuvent représenter, d'une part, la démonstration - où le logos n'a pas besoin des autres preuves - et, d'autre part, la manipulation, où le bloc *ethos-pathos* prend un tel poids qu'il s'affranchit de toute argumentation :

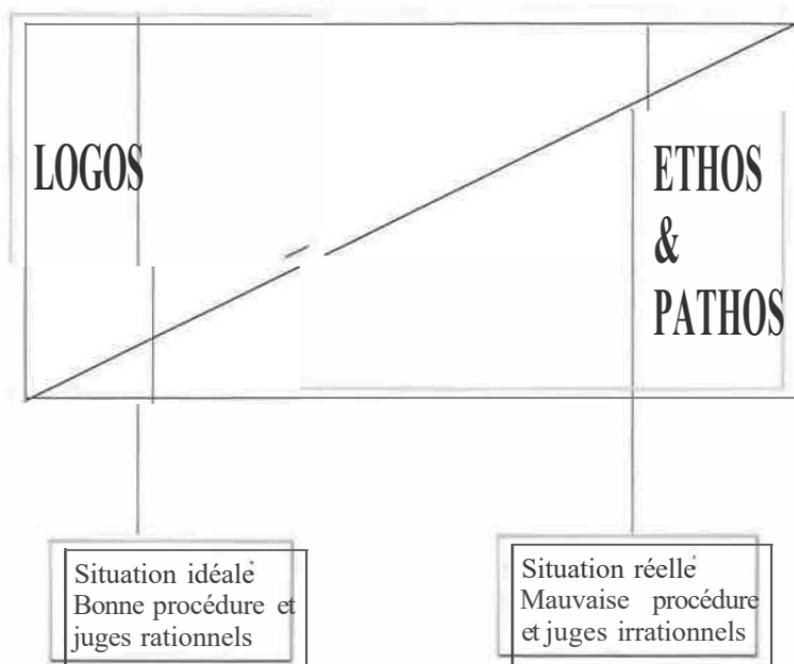


Figure 1. Place et importance des preuves selon la situation  
(Braet 1992: 317)

L'approche aristotélicienne de la rhétorique nécessite donc l'étroite intrication entre les trois preuves. Longtemps négligé, l'*ethos* apparaît comme un élément primordial de l'analyse rhétorique des discours. Les travaux linguistiques sur l'énonciation ont sans doute contribué à son retour. Une des premières reprises de cette notion apparaît dans le dernier chapitre de Ducrot (1984). D. Maingueneau fait ensuite de l'*ethos* une entrée pertinente pour

l'analyse du discours (1991, 1996, 1998, 1999). Plus récemment, un ouvrage collectif a été publié sur le sujet (*Images de soi dans le discours*, R. Amossy éd. 1999). À l'heure où, comme la rhétorique, l'analyse des discours « n'appréhende ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais s'efforce de les associer intimement » (Maingueneau 1998 : 2), le travail de rhétorisation de la linguistique permet d'envisager aussi bien un renouvellement de la tradition classique qu'un enrichissement de l'analyse des discours.

Nous ne reviendrons pas dans le détail sur l'histoire récente des retrouvailles avec l'ethos. Nous souhaitons en revanche concentrer notre travail sur deux objets théoriques : un parcours des différents champs d'application de l'ethos (§2) et de ses différentes mises en scène (§3). Nous tenterons ensuite une application des propositions méthodologiques sur un discours du Général de Gaulle (8 juillet 1940) (§4).

## 2. De l'ethos restreint à l'ethos élargi

*Le Dire et le Dit* (Ducrot 1984) présente, dans le chapitre consacré à la polyphonie, une allusion à l'ethos rhétorique. Ce chapitre tente de stabiliser les distinctions entre les notions de sujet parlant, locuteur et énonciateur (cf. Larcher 1998). Le locuteur est encore scindé en Locuteur-L, ou locuteur en tant que tel, et Locuteur- $\lambda$ , ou locuteur en tant qu'être de discours. Selon Ducrot, c'est l'explicitation du locuteur comme objet de discours (« je suis heureux ») ou sa présence implicite (« chic ! ») qui détermine respectivement  $\lambda$  ou L. Il commente ainsi cette distinction :

En disant *Hélas !* ou *Chic !*, on colore sa propre parole de tristesse ou de joie : si la parole fait connaître ces sentiments, c'est dans la mesure où elle est elle-même triste ou joyeuse. A quelqu'un qui se contente de dire « Je suis triste » ou « Je suis très heureux », on peut éventuellement faire remarquer qu'il n'a guère l'air, à le prendre dans son activité de parole, ni triste ni heureux. C'est que le sentiment, dans le cas des énoncés déclaratifs, apparaît comme extérieur à l'énonciation, comme un objet de l'énonciation, alors que les interjections le situent dans l'énonciation elle-même – puisque celle-ci est présentée comme l'effet immédiat du sentiment qu'elle exprime. Je poserai donc que l'être à qui est attribué le sentiment, dans une interjection, c'est L, le locuteur vu dans son engagement énonciatif. Et c'est à  $\lambda$  au contraire qu'il est attribué dans les énoncés déclaratifs, c'est-à-dire à l'être du monde qui, entre autres propriétés, a celle d'énoncer sa tristesse ou sa joie (d'une façon générale, l'être

que désigne le pronom *je* est toujours  $\lambda$ , même si l'identité de ce  $\lambda$  n'est accessible qu'à travers son apparition comme L). (1984 : 199-200)

Une lecture d'Aristote laissait entendre que l'ethos ne devait pas se prouver, mais s'incorporer dans le langage ; « il enveloppe l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé » (Maingueneau 1998 : 80). C'est à ce titre que Ducrot fait intervenir l'ethos dans son modèle polyphonique, en l'associant au locuteur-L :

Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses qu'il peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments [...]. (1984 : 200-201)<sup>4</sup>

Une première étape ferait donc correspondre le locuteur-L à la preuve liée, selon la *Rhétorique*, à l'orateur en tant que tel :

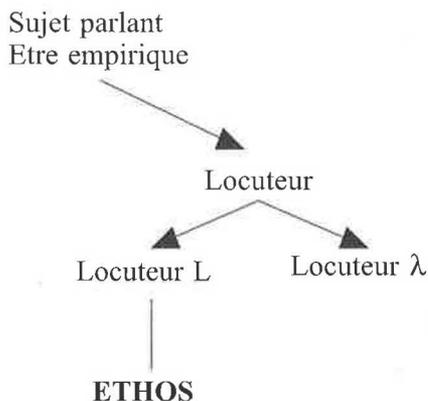


Figure 2 : L'ethos selon O. Ducrot

Selon ce schéma, un énoncé du type « Je suis modeste » ( $\lambda$ ) ne devrait dès lors pas être considéré comme relevant de l'ethos. Cette représentation, qui, répétons-le, a longtemps paru fidèle à la tradition aristotélicienne, paraît pourtant excessivement restrictive, comme nous le verrons par la suite. Il nous semble nécessaire, en analyse des discours, d'élargir cette conception de l'ethos :

<sup>4</sup> Cette lecture est aujourd'hui, à la lecture de Wisse (1989) et Braet (1992), remise en question (cf. 2.2. *infra*).

certaines propositions ont déjà été faites en ce sens (in Amossy (1999) et Adam (1999)). Nous les reprendrons en partie ici pour continuer à les affiner. Dans un premier temps, il s'agira de ne pas négliger ce que l'on sait du sujet parlant et les représentations que l'on s'en fait dans l'analyse de l'ethos (2.1.). Dans un deuxième temps, on remettra en question la relation d'équivalence posée entre L et l'ethos (2.2.). Ce dernier mouvement introduira enfin une reconsidération du schéma ci-dessus (2.3.). Ce faisant, nous proposerons trois types d'ethos, dont nous délimiterons les places respectives (2.4.).

**2.1.** Le premier élément qui fait de l'approche de Ducrot une approche à notre sens trop restrictive vient de sa définition de l'énonciation : « l'événement constitué par l'apparition de l'énoncé » (1984 : 179). Cette position, expressément radicale, est paradoxale. Catherine Fuchs, par exemple, ne voit pas l'intérêt à séparer sujet linguistique et extra-linguistique pour ne rien dire des liens entre ces deux instances, à « ouvrir la linguistique sur l'énonciation, pour la refermer ensuite sur elle-même » (cité in Authier-Revuz 1995 : 61-62).

C'est dire que l'être empirique pourrait avoir aussi un rôle à jouer dans la construction de l'ethos. Le sujet parlant cumule un certain nombre de caractéristiques statutaires (âge, profession, sexe, etc.), lesquelles, en fonction de la connaissance qu'on peut en avoir, sont déjà sources de représentations – un professeur d'Université ou un médecin bénéficie *a priori* d'un crédit de compétence, d'autorité. L'ethos manifesté alors dans le discours est forcément confronté, infirmé ou confirmé à l'aune des représentations que l'on se fait du sujet parlant. Ces représentations extra-linguistiques sont nommées *ethos préalable* ou *prédiscursif* dans R. Amossy (1999). Pour notre part, nous préférons parler d'**ethos situationnel**, dans la mesure où c'est non seulement l'image du sujet parlant qui entre en jeu (statuts et rôles), mais aussi l'image déterminée par l'ensemble des paramètres situationnels de la communication verbale : les causes de la prise de parole, le médium exploité, les destinataires directs et indirects. Une telle définition rend caduque la « borne temporelle » séparant le prédiscursif du discursif. Cet *ethos situationnel* – que Grize (1990, 1996) nommerait représentation de l'orateur –, existe certes préalablement, mais il ne cesse de se reconfigurer en fonction de l'ethos manifesté dans le discours. Par exemple, si une personne répond mal à une question simple, on peut être tenté de la taxer d'imbécile, modifiant (ou confirmant) ainsi son *ethos situationnel*. On agit bien sur le plan des représentations (configurations mentales) et non sur le plan des images (traces discursives) –

cf. Grize 1996. Pour synthétiser, l'*ethos situationnel* est la représentation que le destinataire direct<sup>5</sup> peut se faire du statut social, psychologique ou circonstanciel d'un être du monde, représentation saisie au sein d'une communauté donnée, d'un cadre tant spatio-temporel que matériel (médium) et en fonction de connaissances historiques, sociales ou relationnelles préalables.

2.2. Le deuxième élément qui nous paraît trop restrictif chez Ducrot est la limitation de l'*ethos* au locuteur en tant que tel (L). Pourquoi un énoncé attribué à  $\lambda$  devrait-il être rejeté du domaine de l'*ethos* ? Plusieurs auteurs se réfèrent en effet aux écrits d'Aristote pour ne faire de l'*ethos* qu'une manifestation du dire et non du contenu du dit. En fait, il apparaît que l'*ethos* de la rhétorique aristotélicienne peut également se prouver par un enthymème, du type « j'ai prouvé par le passé avoir eu raison, continuez donc aujourd'hui à m'accorder votre confiance » (cf. Wisse 1989 & Braet 1992). Argumenter ainsi sur sa propre valeur ne peut se concevoir qu'en se proposant comme objet de discours, c'est-à-dire en se manifestant comme  $\lambda$ . Il est dès lors possible d'imaginer des jeux de variations, de décalages ou de recoupements entre une figure de L et de  $\lambda$ . Le locuteur peut à loisir mobiliser une autre image de lui-même que celle qu'il désigne référentiellement : c'est l'exemple de « je suis modeste » – un énoncé enfrenant ainsi les conventions sociales a de fortes chances d'obéir à une autre stratégie discursive que celle de faire croire à la vérité de l'énoncé, laquelle stratégie n'aurait que des chances minimales d'aboutir. Pour inférer d'un énoncé tel que « je suis modeste » l'image du sujet parlant, autre que trivialement celle d'un homme immodeste, il faut faire intervenir massivement le contexte d'énonciation et, par voie de conséquence, les normes socio-culturelles d'un groupe donné.

La première étape de cette intervention consiste sans doute à confronter l'image que  $\lambda$  propose à celle qu'on connaît déjà de lui. Pour Ducrot, cette tâche n'est pas de la compétence du linguiste. En revanche, un analyste des discours ne peut l'écarter, confronté à des textes produits dans des cadres d'interaction socio-discursive de sujets historiques réels. Dans cette perspective, l'*ethos* est alors le résultat de la confrontation entre trois sous-types : l'*ethos* situationnel attaché au sujet parlant-être empirique, l'*ethos* implicite lié au locuteur L et l'*ethos* explicite du locuteur  $\lambda$ . Ces

<sup>5</sup> L'analyste du discours est le plus souvent un destinataire indirect, de surcroît dans une autre situation spatio-temporelle. Il ne peut dès lors se faire qu'une représentation de la représentation qu'un auditoire peut se faire d'un orateur.

considérations permettent d'esquisser un nouveau schéma, lequel est déjà représenté chez Adam (1999) :

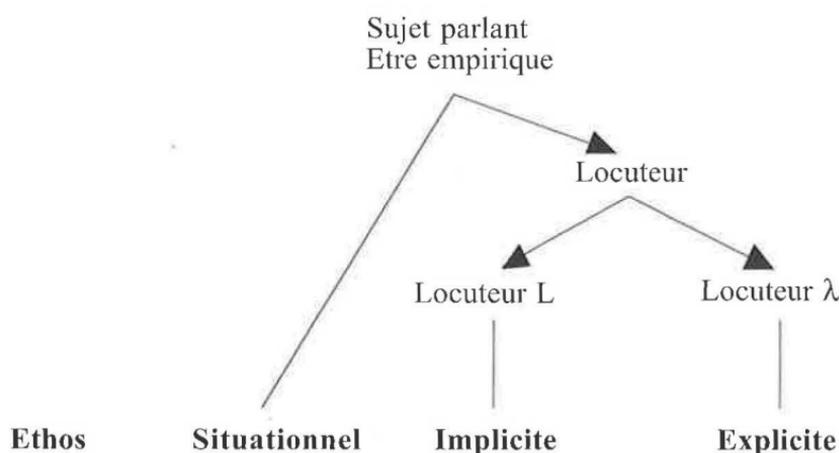


Figure 3 : Vision élargie de l'ethos

2.3. La figure 3 distingue de manière franche L et  $\lambda$  en fonction de la mise en scène implicite ou explicite de son locuteur. Je serai pourtant amené à l'abandon de cette distinction comme principe discriminatoire de premier rang. Voyons pour quelle(s) raison(s).

Dans la perspective ducrotienne, le locuteur peut renvoyer à lui-même en tant que tel (L) ou à lui-même en tant qu'être empirique ( $\lambda$ ). Or, il existe certaines expressions qui font entrer en jeu ces deux dimensions en même temps et qui, dès lors, rendent ambiguë la dénomination du « locuteur en tant que tel ».

Comment en effet classer un énoncé du type : *Je bafouille...* ? Si on suit Ducrot, dès qu'il y a JÉ,  $\lambda$  entre en jeu. On pourrait donc logiquement classer cet énoncé comme manifestation explicite du locuteur en tant qu'être du monde. Pourtant, c'est aussi et surtout le locuteur en tant que tel qui prend la parole, il se décrit dans sa propre activité de locution, communiquant sur sa communication. Pour Jacqueline Authier-Revuz (1995), l'existence de telles expressions nécessite une redéfinition du locuteur-L. Elle choisit de répliquer ainsi à Ducrot : « Au « dès qu'on parle, on parle de sa parole » au sens de Ducrot, répond, au sens où je l'entends, un beaucoup plus restrictif « il arrive quand on parle que l'on parle de sa parole », ce fait [...] correspond à une configuration énonciative particulière, se réalisant à travers des formes particulières » (1995 : 45). Somme toute, pour elle, un locuteur- $\lambda$  peut, en certaines

formes particulières, être aussi bien locuteur-L. D'autre part, limiter l'expression du locuteur parlant de sa parole à certaines formes particulières, c'est expulser du champ de L, certaines expressions non identifiées comme métadiscursives, par exemple « chic ! ».

Est-il pour autant nécessaire de se démarquer aussi radicalement de la conception de Ducrot ? Une telle option laisse en effet entendre une certaine forme de cloisonnement entre des expressions qui ne référerait qu'au locuteur et celles qui référerait à l'être du monde. Plutôt que cette logique d'exclusion, qui ne réserve l'engagement du locuteur en tant que tel qu'à une série limitée d'expressions ou de formes particulières, une logique plus graduelle, marquant une contiguïté entre deux niveaux, paraît plus réaliste.

Toute personne engagée dans une interaction verbale vit, d'une certaine manière, un dédoublement de soi. Elle est, d'une part, un *être réel*, lequel a une histoire, un statut social, des intérêts, des ambitions et des émotions, mais aussi, d'autre part, un *sujet communicant*, s'exprimant dans une certaine situation, adaptant son langage à la situation, à la forme de discours, etc. Patrick Charaudeau distingue à ce propos un niveau situationnel et un niveau communicationnel (1988, 1991, 1993, 1995). Un sujet parlant peut faire intervenir, de manière prééminente, l'une ou l'autre de ces facettes. Un énoncé performatif – du type « Je promets de venir » –, engage l'être du monde à une action, mais ne l'engage que par sa profération : la promesse est scellée par le JE du niveau communicationnel. Autre exemple, un énoncé comme *je bafouille* fait d'abord référence, au niveau communicationnel, à celui qui est engagé dans une interaction communicative qu'il commente et, ensuite seulement, au niveau situationnel, à l'être réel, dont l'énoncé révèle sans doute certaines caractéristiques (par ex. timidité, malaise, etc.). Le sujet engagé par le niveau communicationnel sera appelé *sujet communicationnel*, celui qui est engagé par le niveau situationnel sera l'*être empirique*.

Je postule donc que tout énoncé fait toujours intervenir les deux locuteurs distingués par Oswald Ducrot, selon des degrés différents, mais complémentaires (cf. *infra*, le bas de la figure 4). En fonction des cas, l'un dominera l'autre. Je parle, dans cette optique, de *saillance référentielle du locuteur*.

*La saillance référentielle du locuteur* permet de distinguer si, dans un énoncé, c'est le sujet communicant (*je ne trouve pas mes mots*) ou de l'être du monde (*je suis malade*) qui domine. L'interprétation du référent exposé détermine ainsi, plus ou moins aisément, le locuteur saillant. Un énoncé comme « Je me sens bizarre » fait référence de manière saillante à l'être empirique réel

( $\lambda$ ). Mais, dans la mesure où dire « bizarre », c'est aussi ne pas dire, par exemple, « zarbi », le choix lexical employé détermine aussi, en en creux, une position communicationnelle du locuteur, en fonction de l'interaction qui est en train de se dérouler. Si « Je me sens bizarre » renvoie au locuteur en tant qu'être empirique, il contient aussi une image, même larvée, du sujet communicant. C'est d'ailleurs dans la ligne logique des propositions de Ducrot : si, « dès qu'on parle, on parle de sa parole », il faut alors supposer que dès qu'on parle du locuteur- $\lambda$ , on parle aussi du locuteur-L. On peut alors dire que la métadiscursivité, elle, inverse la saillance référentielle : elle met d'abord en scène le locuteur-L (sujet communicant) mais aussi, à travers lui, le locuteur- $\lambda$  (être empirique). Si on considère uniquement le point de vue de la référence, cela permet de dire que l'énoncé « chic ! », contrairement aux propositions de Ducrot, ne joue guère sur le niveau communicationnel. Jacqueline Authier-Revuz refuserait, à juste titre, de voir dans l'énoncé « chic ! » une manifestation métadiscursive. Cet énoncé fait au contraire d'abord référence à l'être empirique qui, sauf contexte ironique, incorpore sa joie dans son énonciation. Parler, comme Ducrot, de locuteur en tant que tel est, dans ce cas-là, source de confusion. C'est pourquoi je préfère abandonner ces dénominations, l'intérêt d'O. Ducrot se portant moins sur l'identification référentielle que sur la manifestation énonciative.

Selon notre perspective, la proposition énoncée<sup>6</sup> fait apparaître un locuteur qui, dans une approche graduelle, donne une image de lui-même qui est forcément double. Soit le sujet correspondant au niveau communicationnel est saillant (a), soit c'est l'image de l'être empirique qui domine (b) :

<sup>6</sup> Terminologie empruntée à Adam (1999 : 50-53 et *passim*) pour décrire l'unité de base de la linguistique textuelle, résultant de trois actes d'énonciation, de référence et de discours.

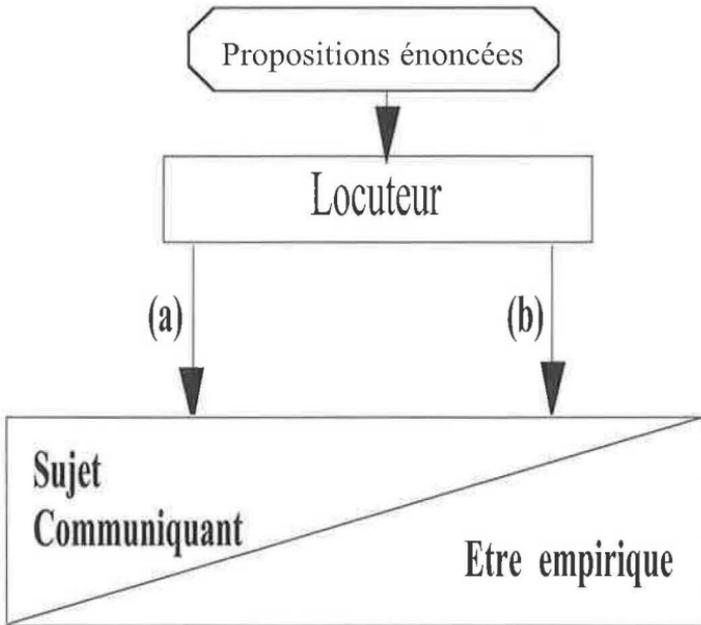


Figure 4 : Images du locuteur

On le voit, cette saillance référentielle permet de déterminer de qui on parle, mais ne fait pas intervenir la dimension du mode de livraison de ce référent particulier qu'est le locuteur. Il s'agit de reprendre ici la distinction proposée par Ducrot, non en termes d'identification d'instance, mais de mode de livraison du locuteur, c'est-à-dire dans le choix d'une *explicitation* ou d'une *incorporation* du sujet dans le discours (cf. 2.2.). Si on couple cette dimension et la saillance référentielle du locuteur, on observe logiquement quatre possibilités de renvois :

- I.** Renvoi explicite a) à l'*être empirique* puis b) au *sujet communicant*.  
Ex : Je suis heureux !
- II.** Renvoi incorporé a) à l'*être empirique* puis b) au *sujet communicant*.  
Ex : Chic !
- III.** Renvoi explicite a) au *sujet communicant* puis b) à l'*être empirique*.  
Ex : Je bafouille...
- IV.** Renvoi incorporé a) au *sujet communicant* puis b) à l'*être empirique*.  
Ex : Merci !<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Une interjection de ce type suppose de fait une interaction en cours. L'acte de remercier renvoie à l'activité communicationnelle, tandis que le respect des règles de politesse donne une image de l'être empirique.

Ce tableau permet de déterminer un groupe d'expressions renvoyant plutôt à l'être empirique (I et II) et un autre groupe mobilisant plutôt l'activité de communication et le sujet communicant (III et IV du tableau ci-dessus). La distinction entre explicitation ou non du locuteur n'a dès lors plus qu'une pertinence de second rang.

**2.4.** L'examen des propositions énoncées montre qu'il faut envisager l'ethos discursif sur deux strates interdépendantes : l'une concernant l'être empirique, l'autre le sujet communicant. Je pense qu'il n'est pas inintéressant ni vain de scinder l'ethos discursif en deux domaines complémentaires, que j'intitulerai, d'une part, **ethos de l'être empirique** et, d'autre part, **ethos du sujet communicant**. Or, ce dernier apparaît pour le moment limité à certains phénomènes ponctuels comme des traces de méta-discursivité, des formules de communication ritualisées (« merci »), des phatiques (« Allô ») ou encore certains performatifs (« Je promets »). C'est que jusqu'à présent, nous avons limité ce domaine aux seules manifestations *intrapositionnelles*. Si l'ethos de l'être empirique ne peut se construire, nous semble-t-il, au-delà de la proposition énoncée – sa détermination reposant essentiellement sur l'interprétation sémantique des actes de référence, d'énonciation et de discours –, il faut envisager l'ethos du sujet communicant dans une dimension nettement plus large.

Ainsi, l'image de soi dans le discours ne dépend pas uniquement des traces linguistiques, ni même de l'usage de l'implicite. Les choix des mots, de l'ordre des énoncés, du respect ou non du genre de discours sont autant de facteurs déterminant un « comment dire » (cf. Charaudeau 1988), responsable de l'ethos du sujet communicant.

Un discours s'appuie également sur un ou d'autres discours, qu'ils soient peu identifiables (cf. le principe dialogique de Bakhtine) ou que le rapport soit plus marqué (la transtextualité de Genette). Nous avons par exemple montré que le discours du 18 juin de Charles de Gaulle peut être lu comme une réponse de l'Appel du 17 juin de Philippe Pétain (cf. Adam & Herman 2000). Ce dernier, par exemple, parle du « destin de la patrie » alors que de Gaulle fait intervenir le « destin du monde » ; cet écho intertextuel, déterminant pour l'image que de Gaulle donne de lui, ne peut s'établir qu'en comparant les textes.

La position même des énoncés au sein d'un plan de texte est affaire du sujet communicant ; la prestation oratoire aussi : voix, gestes, pauses, etc. Même les liages entre propositions peuvent aussi être de l'ordre de la gestion du discours.

Cette liste, non fermée, donne un court aperçu du champ couvert par l'ethos lié au sujet communicant. Le double avantage est de poursuivre l'analyse de l'ethos au-delà de l'énoncé et, par là même, de l'envisager pleinement dans le champ de l'analyse des discours.

Pour résumer :

- L'ethos discursif, dans une perspective d'analyse des discours, est divisible en deux unités complémentaires : l'ethos du sujet communicant et l'ethos de l'être empirique.
- L'analyse des propositions énoncées détermine la dominante de l'un ou l'autre de ces ethoses, en fonction de ce que nous appelons la saillance référentielle du locuteur.
- L'ethos du sujet communicant peut se lire en outre :
  - au niveau intratextuel : place de l'énoncé dans le plan de texte, relations entre énoncés ;
  - au niveau transtextuel : relations avec d'autres textes, avec un ou des genres ;
  - au niveau contextuel : choix d'une position communicationnelle en fonction du temps, du lieu, de l'institution, etc. ;
  - au niveau actionnel : voix, gestes, etc.

### 3. Les mises en scène de l'ethos discursif

Le champ couvert par l'ethos du sujet communicant est si vaste qu'il est impossible d'établir un appareil formel des traces textuelles ou communicationnelles de l'ethos. L'un des premiers arguments à prendre en compte est que même l'effacement du sujet communicant dans son dire peut être la trace d'une construction de l'image de soi. Un autre argument décisif est le poids du contexte : le texte analysé ne se lit pas de la même manière selon l'époque, les connaissances, les rapports affectifs, les idéologies dominantes, etc. Un répertoire des marques de l'ethos est donc inenvisageable de manière exhaustive. Il est en revanche possible de mettre en évidence des mises en scène de l'activité énonciative qui permettraient de rendre compte de différentes stratégies adoptées par les locuteurs.

A cet égard, Robert Vion propose une intéressante typologie des mises en scène énonciatives (1997, 1998, 1999). Cette typologie permet de mettre en évidence différents types de relation, d'implication ou de prise en charge du locuteur vis-à-vis de son dire. Elle se fonde sur les marques inscrites dans les énoncés. En voici un résumé, pour lequel il faut se garder d'y voir des divisions trop tranchées ; R. Vion s'empresse de montrer un exemple complexe où les différentes mises en scène se juxtaposent :

1. *Unicité énonciative* explicite (*je trouve ce film génial*) ou implicite (*ce film est génial*). « Le sujet donne l'impression de parler seul et de porter l'entière responsabilité de son dire » (Vion 1999 : 255).

2. *Dualité énonciative*. Il s'agit d'une double énonciation simultanée, où le sujet donne l'impression d'une position complexe ou ambiguë. Actes indirects et paradoxaux, double sens, humour et gloses méta-énonciatives sont les procédés typiques d'expression de cette dualité.

Dans un acte indirect : « il fait froid ici ! », l'un des actes renvoie explicitement d'abord à l'être empirique, lequel informe de son état physique, l'autre mobilise implicitement le sujet communicant, lequel glisse l'ordre de fermer une fenêtre.

Le cas des actes paradoxaux est plus délicat. « L'ordre sera maintenu coûte que coûte » renvoie soit d'abord à l'être empirique (Ministre ou Président) ou au sujet communicant – la dominante est difficile à déterminer. Ce qui l'est moins, c'est que la cible, au niveau communicationnel, est double et détermine en quelque sorte deux locuteurs en même temps : l'un fait une promesse aux citoyens menacés par le désordre, l'autre, une menace aux perturbateurs de l'ordre public. Il y a donc double situation d'énonciation, le ou les sujet(s) communicant(s) ayant au moins deux allocutaires différents.

En ce qui concerne les gloses méta-énonciatives, on observera fréquemment un renvoi premier à l'être empirique réel, puis, dans la glose, un renvoi au locuteur en tant que tel. L'humour fonctionne sans doute de la même façon : le sujet communicant instaurant un décalage avec ce qu'il fait dire à l'être empirique.

3. *Parallélisme énonciatif*. Ici, le locuteur s'associe à des discours autres, par exemple par le biais de discours rapportés ou en se faisant le porte-parole d'autres acteurs de l'interaction. Le cas de la rumeur ou de la parole publique reprise est également un phénomène de parallélisme énonciatif.

4. *L'opposition énonciative* est l'inverse du précédent : le locuteur s'oppose aux points de vue représentés. Notons que l'opposition énonciative peut aussi se manifester dans une opposition interne, lorsque le locuteur affirme « je suis très heureux ! » d'un air parfaitement lugubre : il y a là conflit entre l'être empirique auquel le point de vue renvoie et le sujet communicant.

5. *L'effacement énonciatif*. L'énonciation abstraite ou historique efface son locuteur.

Cette typologie permet d'observer, pour Vion « quelles sont les sources énonciatives construites dans les messages et de répondre à des questions comme : « le locuteur donne-t-il l'impression de parler seul ? », « Fait-il parler d'autres personnes ? », « Ces autres voix sont-elles identifiables ou non ? », « Comment ces diverses voix s'articulent-elles dans la parole du locuteur ? » et « Comment celui-ci se positionne-t-il vis-à-vis des opinions ainsi construites ? » (Vion 1997 : polycopié).

On peut prolonger cette réflexion en tentant d'intégrer une dimension contextuelle, en étudiant par exemple les rapports du sujet parlant avec les autres partenaires de l'interaction. En somme, il s'agit de centrer l'analyse non sur les énonciateurs mis en scène, mais sur la manière dont les acteurs de l'interaction sont intégrés dans les énoncés et quel type(s) de rapport(s) l'orateur entretient avec les acteurs qu'il mentionne. Ce passage de cette typologie intra-discursive à une dimension extra-discursive s'opère, selon nous, avec les mêmes modalités de parallélisme, d'opposition, de dualité ou d'effacement.

Partons du postulat que tout énoncé contient un ethos en germe ou réalisé, même si cet ethos consiste à demeurer en retrait, comme dans un article scientifique. Rappelons aussi que pour R. Vion, « si un sujet peut parler simultanément de plusieurs places, il convoque, pour chacune d'entre elles, son partenaire à autant de places symétriques ou corrélatives. Il en résulte qu'une interaction sera généralement caractérisée par la coexistence de plusieurs rapports de places » (1992 : 114). L'étude de l'ethos discursif consiste aussi à rendre compte de ces rapports de places.

L'orateur peut décider de n'exprimer que l'opinion qu'il prend en charge, ou l'opinion d'une communauté dans laquelle il s'inscrit. Cette communauté peut être établie ou est créée pour la circonstance ; elle peut par ailleurs englober ou non les allocutaires. Il peut en outre s'opposer aux avis des allocutaires, à un individu ou à une communauté adverse.

Nous pensons qu'on peut déterminer trois familles de mises en scène de l'ethos discursif : deux ethos directs, deux ethos indirects et deux ethos, qu'on appellera, faute de mieux, fantomatiques. Les six catégories peuvent se présenter sous la forme explicite ou implicite, le mode de présentation n'étant guère discriminatoire ici. Elles peuvent facilement se combiner – c'est le cas, par exemple, de ce que R. Vion appelle la dualité énonciative (cf. *supra*). Le rôle de l'interprétation est ici fondamental.

L'image de l'orateur livrée par le discours n'est pas la seule source d'ethos. Lorsque l'orateur produit l'image discursive d'un autre – que ce soit, par exemple, celle de ses allocutaires ou de ses

adversaires – il est souvent possible de déduire la propre image qu'il souhaite donner dans la confrontation avec l'image qu'il donne de l'autre. C'est pour cette raison que l'on parlera d'ethos indirect. On parlera d'ethos fantomatique lorsque le locuteur s'abstrait de son discours : énonciation scientifique par exemple. On pourra aussi parler d'ethos fantomatique lorsque l'image que l'orateur veut donner est indéterminable.

Nous proposons les catégories suivantes :

DIRECT <i>ETHOS INDIVIDUEL</i>	Il s'agit de la forme la plus connue de l'ethos. Le locuteur se met seul en scène. (JE <sup>8</sup> )
DIRECT <i>ETHOS COMMUNAUTAIRE</i>	Il s'agit de l'image proposée par le locuteur au sein d'une communauté dans laquelle il s'inscrit et qu'il partage ou non avec ses allocutaires. (NOUS)
INDIRECT <i>ETHOS CONFRONTÉ</i>	Première forme d'ethos indirect, l'ethos confronté se déduit à partir de l'image que le locuteur livre de ses allocutaires auxquels il ne s'identifie pas. (VOUS)
INDIRECT <i>ETHOS A CONTRARIO</i>	L'ethos a contrario se déduit en fonction de l'image donnée aux tiers absents auxquels le locuteur ne s'identifie pas. (ILS)
FANTOMATIQUE <i>ETHOS OBJECTIVISE</i>	Il s'agit de l'ethos scientifique. Il ne s'utilise que pour les énoncés sans agent humain manifesté, portant sur des faits et non des opinions. Le locuteur, en apparence, n'y prend pas part. (Ø)
FANTOMATIQUE <i>ETHOS INDÉTERMINÉ</i>	Cet ethos se manifeste dans le cas d'ambiguïté dans la prise de position du locuteur. (?)

<sup>8</sup> Ces pronoms et symboles entre parenthèses sont à prendre comme des indications mnémotechniques et non à exploiter systématiquement dans les textes. l'emploi d'un IL(S) pouvant par exemple très bien signaler un ethos collectif...

Un exemple relativement simple illustrera nos propositions :

[1] A l'heure où nous sommes [2] tous les Français comprennent que les formes ordinaires du pouvoir ont disparu.

[3] Devant la confusion des âmes françaises, [4] devant la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie, [5] devant l'impossibilité de faire jouer nos institutions, [6] moi, [7] Général de Gaulle, [8], soldat et chef français, [9] j'ai conscience de parler au nom de la France. (de Gaulle, 19 juin 1940)

La construction de l'ethos discursif gaullien dans cet extrait peut se résumer ainsi :

Ethos individuel : 6-7-8-9	Je représente le pouvoir militaire, mais aussi politique. Je suis le porte-parole de la France.
Ethos communautaire : 1-2	Je ne reconnais pas en ce moment – comme vous, tous les Français – le pouvoir du Gouvernement actuel, si tant est que celui-ci a un quelconque pouvoir.
Ethos confronté : 3	Je représente une alternative à votre confusion, j'ai l'esprit clair, je sais ce qu'il faut faire.
Ethos a contrario : 2 (complétive) <sup>9</sup> - 4 - 5	Je ne me suis pas déshonoré au point de perdre toute consistance en me soumettant à une servitude ennemie, je refuse de renoncer, je représente la seule alternative digne de ce nom, il ne faut plus rien espérer du pays, et donc se tourner vers moi.

<sup>9</sup> On pourrait y voir un ethos indéterminé : le Gouvernement Pétain n'est certainement pas une forme ordinaire du pouvoir. Il est évident que le contexte ne saurait attester d'une position gaullienne ambiguë. Il n'empêche que ce n'est dès lors pas faux de dire que « tous les Français comprennent que les formes ordinaires du pouvoir ont disparu » alors qu'il serait faux d'affirmer que tous les Français récusent ce pouvoir peu ordinaire...

A cette analyse de l'ethos de l'être empirique, il faut ajouter le poids de l'ethos du sujet communicant. Ainsi l'ordre des énoncés semble donner l'image d'un de Gaulle qui prend le pouvoir parce qu'il n'y a rien d'autre à faire, comme s'il y était acculé. La triple énumération des différentes impasses justifie le coup de force, la nécessité de faire quelque chose et son auto-proclamation en porte-parole de la France. « J'ai conscience de parler au nom de la France » atteste cette fonction communicationnelle.

Au terme de cette large introduction théorique, nous aimerions brièvement appliquer les différents points soulevés ci-dessus à un discours du Général de Gaulle particulièrement riche en matière d'ethos : celui qui fait suite à la canonnade des navires français par les Anglais au large de Mers El-Kébir (3 juillet 1940).

#### 4. L'ethos du Général de Gaulle à propos de Mers el-Kébir

*C'est en agissant comme champion inflexible de la nation et de l'État qu'il me serait possible de grouper, parmi les Français, les consentements, voire les enthousiasmes, et d'obtenir des étrangers respect et considération.*

(De Gaulle 1954 :70)

Au moment où, le 3 juillet 1940, la flotte anglaise coule la flotte française de crainte qu'elle ne soit utilisée par les Allemands, de Gaulle est dans une situation plus que délicate. Sans nous attarder ici sur son *ethos situationnel*, signalons quelques jalons. De Gaulle, à l'opposé de Pétain est peu connu par le grand public et peu apprécié de certains militaires, en raison de sa relative insubordination, mais aussi en raison de son hétérodoxie (il a soutenu une réforme complète de l'armée fondée sur la force mécanique). Il a compté sur certains amis politiques, il a été salué par la presse, mais reste méconnu du public : « Ce messager d'une France indomptable (et encore invisible) n'a encore ni renom, ni parti, ni troupes, ni apparente légitimité » (Lacouture 1984 : 364). C'est dire que son action semble avoir peu de poids préalable par rapport au prestige écrasant du Maréchal Pétain.

Peut-être regrette-t-il au soir du 3 juillet 1940 d'avoir initié sa démarche depuis Londres. Il aurait même été près de se rendre au Canada comme simple citoyen. Les sentiments d'anglophobie sont toujours tenaces en France et ce n'est pas la canonnade des navires français qui va améliorer les relations entre les deux pays. Le fait que de Gaulle attende le 8 juillet pour se prononcer est symptomatique de son irrésolution et affecte son ethos de sujet communicant : pour la première fois, il s'exprime un peu trop

tard. Comment espérer encore gagner des Français à sa cause ? Comment éviter que son action ne soit qu'un feu de paille ? Comment éviter de passer pour un traître ? La lecture de son discours fait en tous cas entendre une réponse : en construisant méticuleusement son ethos.

## CHARLES DE GAULLE ET LE DRAME DE MERS EL-KÉBIR

8 juillet 1940 : discours prononcé à la radio de Londres

(1) Dans la liquidation momentanée de la force française, qui fait suite à la capitulation, un épisode particulièrement cruel a eu lieu le 3 juillet. (2) Je veux parler, on le comprend, de l'affreuse canonnade d'Oran.

(3) J'en parlerai nettement, sans détour, car, dans un drame où chaque peuple joue sa vie, il faut que des hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face et de les dire avec franchise.

(4) Je dirai d'abord ceci : il n'est pas un Français qui n'ait appris avec douleur et avec colère que des navires de la flotte française avaient été coulés par nos Alliés. (5) Cette douleur, cette colère, viennent du plus profond de nous-mêmes.

(6) Il n'y a aucune raison de composer avec elles ; (6') quant à moi, je les exprime ouvertement. (7) Aussi, m'adressant aux Anglais, je les invite à nous épargner et à s'épargner à eux-mêmes toute représentation de cette odieuse tragédie comme un succès naval direct. (8) Ce serait injuste et déplacé.

(9) Les navires d'Oran étaient, en réalité, hors d'état de se battre. (10) Ils se trouvaient au mouillage, sans aucune possibilité de manœuvre ou de dispersion, avec des chefs et des équipages rongés depuis quinze jours par les pires épreuves morales. (11) Ils ont laissé aux navires anglais les premières salves qui, chacun le sait, sont décisives sur mer à de telles distances. (12) Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. (13) Voilà ce qu'un soldat français déclare aux alliés anglais, avec d'autant plus de netteté qu'il éprouve à leur égard plus d'estime en matière navale.

(14) Ensuite, m'adressant aux Français, je leur demande de considérer le fond des choses du seul point de vue qui doit finalement compter, c'est-à-dire du point de vue de la victoire et de la délivrance. (15) En vertu d'un engagement déshonorant, le Gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi. (16) Il n'y a pas le moindre doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait un jour employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire. (17) Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits.

(18) J'aime mieux savoir, même le *Dunkerque*, notre beau, notre cher, notre puissant *Dunkerque*, échoué devant Mers el-Kébir, que de le voir un jour, monté par des Allemands, bombarder les ports anglais, ou bien Alger, Casablanca, Dakar.

(19) En amenant cette canonnade fratricide, puis en cherchant à détourner sur des Alliés trahis l'irritation des Français, le Gouvernement qui fut à Bordeaux est dans son rôle, dans son rôle de servitude.

(20) En exploitant l'événement pour exciter l'un contre l'autre le peuple anglais et le peuple français, l'ennemi est dans son rôle, son rôle de conquérant.

(21) En tenant le drame pour ce qu'il est, je veux dire pour déplorable et détestable, mais en empêchant qu'il ait pour conséquence l'opposition morale des Anglais et des Français, tous les hommes clairvoyants des deux peuples sont dans leur rôle, dans leur rôle de patriotes.

(22) Les Anglais qui réfléchissent ne peuvent ignorer qu'il n'y aurait pour eux aucune victoire possible si jamais l'âme de la France passait à l'ennemi.

(23) Les Français dignes de ce nom ne peuvent méconnaître que la défaite anglaise scellerait pour toujours leur asservissement.

(24) Quoi qu'il arrive, même si l'un des deux est, pour un temps, tombé sous le joug de l'ennemi commun, nos deux vieux peuples, nos deux grands peuples, demeurent liés l'un à l'autre. (25) Ils succomberont tous les deux ou bien ils gagneront ensemble.

(26) Quant à ceux des Français qui demeurent encore libres d'agir suivant l'honneur et l'intérêt de la France, je déclare en leur nom qu'ils ont, une fois pour toutes, pris leur dure résolution.

(27) Ils ont pris, une fois pour toutes, la résolution de combattre.

(d'après *Discours & messages 1970*)

Du point de vue de l'ethos lié à la gestion du discours (ethos du sujet communiquant), de Gaulle ne semble pas choisir un genre particulier par rapport à la série des appels qui ont précédé (18, 22, 23, 26 juin). Cependant, trois aspects diffèrent par rapport à eux : l'absence de l'acte illocutoire de l'appel – ce n'est évidemment pas le moment idéal pour le faire –, la présence de l'exorde et l'adresse aux Anglais. Jusqu'ici, l'utilisation de l'exorde a été rare, pour ne pas dire inexistante. Or de Gaulle exprime d'abord sa douleur et sa colère de Français, juste après avoir mentionné l'idée de la franchise. On est amené à comprendre que c'est moins un récent chef des Français Libres au bord du désastre qui s'exprime que l'homme de conviction : le pronom JE prend une place qu'il n'avait jamais eue jusqu'ici. Les verbes exprimant l'action de parler sont massivement présents, peut-être justement parce que la tentation de se taire aurait pu être forte : *parler* (2), *parlerai* (3), *dire avec franchise* (3), *dirai* (4), *exprime* (6'), *m'adressant* (7), *déclare* (13), *m'adressant* (14), *dis* (17). La présence combinée du pronom de première personne et de verbes métadiscursifs montre à l'évidence qu'il y a prise de position personnelle. Cette prise de position est double : il y a, d'une part, celle du Français, qui exprime la douleur et la colère, et, d'autre part, celle du Français Libre,

s'adressant à la fois aux Anglais et aux Français. Par rapport aux discours précédents, de Gaulle choisit, pour la première fois, de parler directement aux Anglais. Jusqu'ici, l'Angleterre apparaissait d'abord comme une terre d'accueil, de Gaulle prenant bien soin de ne jamais mentionner le rôle des Anglais pour la France Libre<sup>10</sup>, soucieux de montrer son indépendance. En choisissant d'ouvertement critiquer leur action, de Gaulle prend un risque par rapport à son mouvement, mais parvient, par là même, à renforcer son image – il n'est pas à la solde des Anglais –, à fortifier sa vision à long terme et à éclaircir les rapports qu'il entretient avec l'Angleterre.

A cet égard, le plan de texte développe une stratégie communicationnelle remarquable.

De Gaulle exprime d'abord son ressentiment et montre, par plusieurs actes métadiscursifs, qu'il ne tentera pas de cacher sa colère ou de chercher des excuses : « nettement, sans détour, voir les choses en face, dire avec franchise, aucune raison de composer, exprimer ouvertement » (1-6). Ce luxe de précisions métadiscursives met en scène un de Gaulle qui passe outre les précautions à prendre lorsqu'il parle de ceux qui l'ont accueilli, qui ne peut contenir ni ses émotions ni sa colère. Ethos et pathos dominant.

Le *logos* ne se développe qu'ensuite. Il s'adresse séparément aux Anglais (7-13), puis aux Français (14-19). En (20), il fait du ressentiment français contre les Anglais une manœuvre de l'ennemi (intérieur comme extérieur), pour apparaître comme l'apôtre d'une réconciliation (21). Celle-ci se manifeste au sein même de la construction discursive : si (22) concerne les Anglais et (23) les Français, (24-25) voient enfin les deux peuples réunis dans une même période oratoire.

Ce plan de texte, mis rhétoriquement en valeur par des parallélismes (*m'adressant* (7 et 14), *les Anglais qui réfléchissent, les Français dignes de ce nom* (22-23) puis par des répétitions (*deux* est répété 4 fois entre 24 et 25), montre que l'ethos communicationnel du Général de Gaulle est celui du juge-arbitre. En cette occasion, il opte, sur le plan du *logos*, pour le point de vue de Sirius, dans la volonté évidente de ne pas diviser Anglais et Français et de souder leurs forces contre l'autre, « l'ennemi commun ». Tout le travail de Charles de Gaulle consiste donc à redéfinir qui est l'ennemi de qui. Autrement dit, il s'agit de faire comme si les données de la situation – et, au passage le propre ethos situationnel du chef des Français Libres – ne sont pas altérées par Mers el-Kébir : d'ailleurs, de Gaulle conclut sur le caractère irrémédiable de

<sup>10</sup> Sauf, bien sûr, au moment où Churchill reconnaît de Gaulle comme le chef des Français Libres (le 28 juin).

son action (*ils ont pris, une fois pour toutes* (répété deux fois), *la résolution de combattre*).

Pour aller à l'essentiel, on dira que de Gaulle parvient à maintenir un double ethos, dont les caractéristiques sont les suivantes :

<i>Ethos situationnel</i>	<i>Preuves dominantes</i>	<i>Ethos du sujet communiquant</i>	<i>Vis-à-vis des Anglais</i>
Français	Pathos	Exprimer sa douleur et sa colère	Condamner <sup>11</sup> la canonnade
Chef des Français Libres	Logos	Continuer la lutte	Comprendre la canonnade

Du point de vue des mises en scène de l'*ethos discursif*, la particularité de ce discours est de composer avec un double destinataire direct : les Anglais et les Français. Il en résulte des rapports de place relativement complexes.

Le début du texte manifeste une présence de l'ethos individuel : de l'évaluatif « cruel » à « hommes de cœur », l'ethos mis en évidence est d'abord personnel. Si, dans la première partie de la première proposition (« Dans la liquidation momentanée de la force française, qui fait suite à la capitulation »), l'ethos dominant est l'ethos objectivisé (voici les faits), il contient en fait des enclaves d'ethos individuel avec l'adjectif « momentanée », qui donne déjà la clé du texte – de Gaulle ne renoncera pas – et avec le choix du lexème « capitulation », plus lourd de sens qu'armistice. La fin de (3) (« il faut que des hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face ») pourrait être envisagée comme un ethos objectivisé avec le verbe falloir, toutefois l'articulation entre les deux parties de (3) permet de créer une intéressante image de soi : de Gaulle se désigne comme l'homme de cœur en question. L'habileté du procédé discursif tenté par de Gaulle est de lier le pathos (drame ; homme de cœur) à la franchise du discours (parler nettement, sans détour, voir les choses en face, dire avec franchise).

Ce liage, voire cet entremêlement sémantique, a l'avantage d'autoriser le discours potentiellement blessant ou odieux (17 : « il vaut mieux qu'ils aient été détruits »), sans que l'orateur soit taxé

<sup>11</sup> De Gaulle condamne en fait moins l'action en elle-même que la représentation qui en est faite...

d'insensibilité à l'égard des Français ou de collusion avec les Anglais. En quelque sorte, le pathos du début permet de justifier le logos de la suite.

Après l'homme, vient la nation. L'ethos communautaire prend place dès (4) avec la mention de la douleur et de la colère de tous les Français. A la lecture de ce qui suit, de Gaulle est évidemment dans le même cas. On comprend incidemment qu'il a lui aussi appris avec colère cette nouvelle, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas été tenu au courant du projet britannique. L'utilisation de l'ethos communautaire permet de fixer de Gaulle dans un camp, qui n'est pas celui des Anglais, auquel il risque d'être dangereusement affilié, mais dans celui, identifié plus tard, des patriotes. 6' (*quant à moi, je les exprime ouvertement*) marque le retour de l'ethos individuel. Pourquoi de Gaulle choisit-il de commenter son propre discours, quand bien même il est visible qu'il exprime sa colère ? On pourrait dire que c'est par nécessité de se mettre en danger par rapport aux Britanniques : ce n'est pas parce qu'il profite de leur hospitalité, parce ce sont des Alliés, parce qu'il bâtit son action depuis l'Angleterre, qu'il doit montrer son approbation de la canonnade ; même si sa logique d'action le conduit finalement à le faire, il ne peut d'entrée de jeu aborder ce point ; il lui faut choisir la confrontation avec les Anglais et la communion avec les Français pour déplacer ensuite seulement son point de vue.

L'ethos ouvertement confronté par rapport aux Britanniques est donc un gage de l'absence de collusion entre de Gaulle et Churchill. L'ethos confronté qui est développé entre (7) et (13) est celui du soldat et de son honneur. L'être empirique représenté en (13) est bien le soldat français, qui condamne l'action anglaise. Le lexique engagé est d'abord militaire : le combat, requalifié en « destruction », est en soi un déshonneur, une indignité de la marine britannique. Par rapport aux Français, l'ethos développé est de nature communautaire, solidaire de la France battue sans combattre. Il est intéressant à cet égard de voir que l'image individuelle de (13) est explicitement celle du soldat français et non du Chef des Français Libres.

Une fois cette attaque menée, le Général de Gaulle peut aller plus loin : proposer aux Français d'admettre que cette tragédie était nécessaire. Pour cela, il convoque d'autres acteurs (15) & (16), en construisant son ethos a contrario : le Gouvernement s'est livré à l'ennemi, l'ennemi aurait même utilisé la flotte « par principe ». Autrement dit, l'ennemi allait utiliser cette flotte sans forcément en avoir besoin : une manière de désigner la « monstruosité » de l'adversaire, qui est en-dehors des règles de la société, de la guerre,

de l'honneur<sup>12</sup>. Pointer le doigt sur les ennemis, tout en manifestant un ethos objectivisé faisant appel au savoir (« il n'y a pas le moindre doute ») permet d'articuler le point le plus provocateur de ce discours (17 : *Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits*). De Gaulle mesure bien le choc que peut causer cette proposition : l'utilisation du connecteur *Eh bien !* montre une conclusion étonnante par rapport à ce qui précède (d'après Sirdar-Ishankar in Ducrot & al. 1980) et la présence de la mention métadiscursive (*sans ambages*) atténue paradoxalement l'agression inhérente à cette proposition en indiquant que de Gaulle est conscient de cette violence intrinsèque. En (18), la description du Dunkerque réintroduit à point nommé une touche de pathos par une hypotypose qui dépeint un futur encore pire : les ports français détruits par la flotte française.

De Gaulle procède ensuite à une véritable et explicite redistribution des rôles : celui du Gouvernement français, tenu pour responsable de la canonnade – intéressant renversement des responsabilités –, celui de l'ennemi, qui tire profit de la dissension entre Français et Alliés. Il développe ici sans problèmes un ethos a contrario : les cibles qu'il a toujours désignées sont le Gouvernement de Pétain et l'Allemagne.

Dès (21), c'est l'ethos communautaire qui prend place jusqu'à la fin. La première communauté ainsi fondée est celle des « patriotes », des « hommes clairvoyants des deux peuples », c'est-à-dire les « Anglais qui réfléchissent » et les « Français dignes de ce nom ». Ces qualificatifs élogieux exercent une petite manipulation cognitive : condamner la canonnade d'Oran, c'est donc être indigne du nom de Français voire d'être irréfléchi et non clairvoyant. La seconde communauté fondée est celle des « Français qui demeurent encore libres d'agir », pour laquelle de Gaulle reprend explicitement le rôle de porte-parole. **Tout ce parcours textuel vise à réorienter les armes des deux peuples contre l'ennemi commun**<sup>13</sup> (24). Autrement dit, De Gaulle se réinsère exactement à la position qu'il occupait avant Mers el-Kébir et justifie ainsi la continuation de sa lutte.

## 5. Pour conclure

La reconception linguistique de l'ethos de la rhétorique est un travail s'inscrivant bien dans une double logique de linguistique

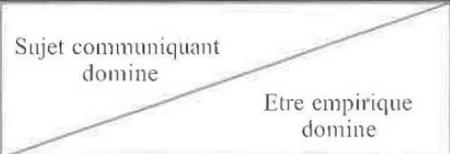
<sup>12</sup> Interprétation relativisée toutefois par la mention de « par nécessité ».

<sup>13</sup> L'adjectif *commun* est un ajout dans la version officielle, seule modification par ailleurs. Cet ajout participe du même mouvement de redistribution des rôles.

textuelle et d'analyse des discours. Il ne fait nul doute que l'ethos convoque un ensemble de phénomènes qui rend son étude à la fois difficile et intéressante.

Difficile, car, au centre son analyse, se trouve une nécessaire interprétation des indices laissés (ou non) par le locuteur. En aucune manière la représentation de l'ethos ne peut se construire de manière mécanique. Elle ne peut pas plus suppléer à une analyse discursive fine, intégrant de nombreux paramètres. L'esquisse méthodologique proposée ici – dont on mesure déjà le lourd appareillage – servira au mieux de béquille à l'interprétation.

Nous rappelons, sous forme de tableau, nos propositions :

<i>Catégories</i>	<i>ETHOS SITUATIONNEL</i>	<i>ETHOS DISCURSIF</i>	
<i>Types</i>	<i>Situationnel</i>	<i>Du sujet communicant</i>	<i>De l'être empirique</i>
<i>Domaines</i>	Représentations de soi	Images de soi	
<i>Lieux de formulation</i>	Situation	De la prop. énoncée à la transtextualité	Proposition énoncée
<i>Relations internes</i>	Avant, pendant (en réaction aux deux autres types) et après le discours		
<i>Manifestations</i>	Histoire relationnelle avec le locuteur Méta(épi)texte sur le locuteur Statut social Etc.	<i>Au-delà de la proposition énoncée :</i>  Genre Disposition textuelle Actio (gestes, voix, etc.) Méta-discursivité Etc.,	<i>Au niveau des propositions énoncées : mises en scène de l'ethos</i>  Ethos individuel Ethos communautaire Ethos confronté Ethos a contrario Ethos objectivisé Ethos indéterminé

Difficile aussi parce que l'analyse est une démarche qui suppose la possibilité de séparer ce qui est relié. Or, les trois catégories des images de soi sont, dans l'art oratoire, entre-tissées à un point tel qu'il est ardu d'attribuer à une trace d'ethos sa fonction dans la stratégie discursive. Enfin, l'ethos suppose, comme on l'a vu, une

attention soutenue à différentes relations polyphoniques dont la saisie n'est certainement pas des plus évidentes.

Mais intéressante, car l'ethos est une dimension essentielle dans la pratique du discours public. Dans la lecture qu'Ekkerhard Eggs (1999) propose de la rhétorique d'Aristote, il fait de cette preuve celle qui est presque la plus importante. Dans les discours auxquels je suis confronté dans le cadre mon doctorat, ceux de Charles de Gaulle, l'ethos est un enjeu (ou un acquis) capital et en tenir compte suppose certes une méthodologie lourde, mais engage aussi des recherches motivantes, au cœur des stratégies discursives.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. 1990 : *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.  
 — 1999 : *Linguistique textuelle*, Paris : Nathan, coll. Fac.
- ADAM, J.-M. & HERMAN, T. 2000 : « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin 1940 », in *Semen*, n° 12, Université de Franche-Comté.
- AMOSSY, R. (Éd.) 1999 : *Images de soi dans le discours*, Lausanne – Paris : Delachaux et Niestlé.
- AUTHIER-REVUZ, J. 1995 : *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse
- BACRY, P. 1992 : *Les figures de styles*, Paris : Belin.
- BONHOMME, M. 1998 : *Les figures clés du discours*, Paris : Seuil, coll. Mémo.
- BRAET, A.C. 1992 : « Ethos, Pathos and Logos in Aristotle's Rhetoric : A Re-Examination », in *Argumentation*, vol. 6, n° 3, Dordrecht, Boston, London : Kluwer Academic Publishers.
- CHARAUDEAU, P. 1988 : « Une théorie des sujets du langage », in *Modèles linguistiques*, T. X, fascicule 2, p. 67-78.  
 — 1991 : « Rôles sociaux et rôles langagiers », in Véronique, D. & Vion, R., *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, p. 79-96.  
 — 1993 : « Des conditions de la « mise en scène » du langage », in A. Decrosse (éd.) *L'esprit de société*, Bruxelles : Mardaga, p. 27-65.  
 — 1995 : « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, n° 117.
- DECLERCQ, G. 1993 : *L'art d'argumenter*, Paris : Ed. Universitaires.
- DUCROT, O. 1984 : *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- DUCROT, O. et al. 1980 : *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- EGGS, E. 1999 : « Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne » in Amossy, R. (éd.)
- FROMILHAGUE, C. 1995 : *Les figures de style*, Paris : Nathan.
- FUMAROLI, M. (éd.) 2000 : *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris : PUF.

- DE GAULLE, CH. 1954 : *Mémoires de guerre, l'Appel*, Paris : Plon.  
 — 1970 : *Discours et messages*, T.I, Paris : Plon.
- GROUPE  $\mu$  1979 : *Rhétorique générale*, Paris : Larousse.
- GRIZE, J.-B. 1990 : *Logique et langage*, Gap : Ophrys.  
 — 1996 : *Logique naturelle et communications*, Paris : PUF.
- LACOUTURE, J. 1984 : *De Gaulle. Tome 1 : Le Rebelle (1890-1944)*, Paris, Seuil.
- LARCHER, P. 1998 : « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot », in R. Vion (éd.), *Les sujets et leurs discours*, Publications de l'Université de Provence.
- MAINGUENEAU, D. 1987 : *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.  
 — 1991 : *L'analyse du discours*, Paris : Hachette.  
 — 1995 : « Présentation », *Langages*, n° 117.  
 — 1996 : *Les termes-clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.  
 — 1998 : *Analyser les textes de communication*, Paris : Dunod.  
 — 1999 : « Ethos, scénographie, incorporation », in Amossy, R. (éd.).
- MEYER, M. (éd.) 1999 : *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Paris : Le Livre de poche, coll. Essais.
- MOLINIÉ, G. 1992 : *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Librairie générale française, coll. Le Livre de Poche.
- PATILLON, M. 1990 : *Éléments de rhétorique classique*, Paris : Nathan.
- PERELMAN C. & OLBRECHTS-TYTECA L. 1958 : *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles.
- REBOUL, O. 1994 : *Introduction à la rhétorique*, Paris : PUF.
- ROBRIEUX, J.-J. 1993 : *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris : Dunod.
- TOULMIN, S. 1993 : *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF (1958<sup>1</sup>).
- VION, R. 1992 : *La communication verbale*, Paris, Hachette.  
 — 1993 : « De l'hétérogénéité des instances énonciatives », in A. Decrosse (éd.) *L'esprit de société*, Bruxelles : Mardaga.  
 — 1995 : « La gestion pluri-dimensionnelle du dialogue », in *Cahiers de linguistique française*, n° 17, p. 179-203.  
 — 1997 : « La mise en scène énonciative du discours », in Actes du 16<sup>e</sup> congrès international des Linguistes.  
 — 1998 : « La dualité énonciative dans le discours », in Jolivet, R. et Epars Heussi F. (éds), *Mélanges offerts à Morteza Mahmoudian*, *Cahiers de l'ILSL*, 11, vol. 2, p. 425-443.  
 — 1999 : « Une approche du dynamisme des interactions verbales et des discours », in *Verbum*, XXI, 2, p. 243-262.
- WISSE, J. 1989 : *Ethos and pathos from Aristotle to Cicero*, Amsterdam : Adolf M. Hakkert.